

Référentiel de compétences de futurs enseignants de FLE

proposé par Ebtehal Abdel Moneim Mahrousse Hussein¹ et suggéré pour la formation des étudiants des ISCED-Angola

par

Matondo Kiese Fernandes

Hussein (2012) a proposé un référentiel en 6 domaines : la compétence linguistique, la communication, le processus d'enseignement, la gestion de la classe, l'évaluation et la professionnalité. Les deux premiers domaines comprennent les standards de performance reliés à la composante disciplinaire (ou linguistique) et les quatre derniers domaines comprennent les standards reliés à la composante pédagogique.

DOMAINE I : COMPÉTENCE LINGUISTIQUE

Il s'agit de posséder l'ensemble des connaissances, des habiletés et des dispositions du système de la langue française qui permettent au futur enseignant de manipuler cette dernière.

Le futur enseignant maîtrise les savoirs et les savoir-faire relatifs au système de la langue française. Il peut :

- s'exprimer spontanément et correctement en français à l'oral et à l'écrit ;
- comprendre une gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites. Il :
- maîtrise les règles grammaticales du français.

Le futur enseignant est en mesure d'identifier les ressemblances et les divergences entre le FLE et la langue maternelle (et autres). Il :

- identifie les erreurs de prononciation de ses apprenants dues aux interférences linguistiques ;
- identifie les erreurs de syntaxe commises par ses apprenants et dues à la langue maternelle.

DOMAINE II : COMMUNICATION

Il s'agit de posséder le savoir-faire relatif aux dimensions du système de la langue française en prenant en considération la valeur sociolinguistique et les fonctions pragmatiques de ses variations.

Le futur enseignant est en mesure de manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Il :

- échange avec des locuteurs natifs sur des sujets variés dans différentes situations de communication.

Le futur enseignant est en mesure de reconnaître et de s'approprier les relations de fonctions langagières et d'actes de parole comme un natif. Il :

¹ Dans sa thèse de doctorat soutenu en juillet 2012 à la Faculté des Études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal (Canada) en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.) en Sciences de l'Éducation, option Didactique.

- maîtrise les différents actes de parole (exprimer un jugement, exprimer des souhaits, etc.) ;
- implique ses apprenants dans des situations de communication ayant les actes de parole comme objectif.

DOMAINE III : PROCESSUS D'ENSEIGNEMENT

Il s'agit d'assimiler les principes et les concepts de base de la Didactique, et de la Psychopédagogie et s'en servir pour atteindre les buts d'enseignement et d'apprentissage de FLE.

Le futur enseignant possède les principes et les concepts de base de la Psychopédagogie lui permettant la compréhension du développement des apprenants et de leur processus d'apprentissage. Il identifie :

- les théories d'apprentissage des langues étrangères/langues secondes nécessaires à la gestion de la progression de ses apprenants ;
- les différents styles d'apprentissage de ses apprenants à l'aide des outils disponibles pour mieux comprendre ses apprenants ;
- les intelligences multiples de ses apprenants à l'aide des outils disponibles pour mieux les encadrer.
- le futur enseignant utilise les techniques de communication non-verbale comme les gestes, le contact oculaire pour garder l'attention de ses apprenants.

Le futur enseignant possède les principes de base de la Didactique de FLE lui permettant l'atteinte des buts de l'enseignement. Il :

- maîtrise les différentes stratégies et méthodes d'enseignement. Il :
- varie ses stratégies et ses méthodes d'enseignement en fonction du contexte et des caractéristiques de ses apprenants.

Le futur enseignant est en mesure de concevoir, planifier, et animer des situations d'apprentissage permettant de développer les compétences langagières et personnelles des apprenants et de faciliter leur apprentissage. Il :

- planifie ses cours en fonction de la diversité des apprenants ;
- fournit constamment de la rétroaction à ses apprenants à propos de leurs productions ;
- élabore des plans détaillés à chacun de ses cours ;
- peut concevoir des activités et des tâches d'apprentissage variées allant des plus simples aux plus complexes.

Le futur enseignant est en mesure de se servir des données des technologies de l'information et de la communication pour animer sa classe. Il :

- utilise des supports audiovisuels variés pour animer sa classe ;
- se sert des activités et des jeux linguistiques présentés dans certains sites pédagogiques sur Internet pour animer sa classe.

DOMAINE IV : GESTION DE CLASSE

Il s'agit d'organiser l'environnement de la classe pour qu'il soit favorable au développement des compétences des apprenants et à un apprentissage plus efficace.

Le futur enseignant est en mesure d'utiliser des techniques différentes pour motiver et stimuler les apprenants en fonction de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales. Il :

- implique ses apprenants à des activités de groupe ;
- utilise des activités variées qui s'adressent aux différents styles d'apprentissage de ses apprenants ;
- anime les groupes de travail en classe ;
- utilise des techniques variées de motivation.

Le futur enseignant est en mesure de créer des conditions favorables à l'engagement des apprenants dans des situations problèmes et des tâches ou des projets significatifs. Il :

- organise l'environnement physique de sa classe pour faciliter l'interaction lors du travail avec les pairs et celui en groupe ;
- implique ses apprenants à des projets éducatifs ayant pour but le développement de leurs compétences langagières.

Le futur enseignant est en mesure de gérer les imprévus lors du déroulement des cours. Il :

- est en mesure de surmonter les problèmes qui peuvent arriver en classe et qui sont dus aux comportements inattendus ou inacceptables des apprenants ;
- planifier des activités supplémentaires (alternatives) pour faire face aux problèmes matériels ou techniques qui peuvent arriver en classe.

Le futur enseignant est en mesure de gérer l'apprentissage de ses apprenants lors des travaux individuels et en groupes. Il :

- gère le temps du déroulement des activités en classe ;
- planifie une gamme d'activités qui permettent de développer l'autonomie et la créativité de ses apprenants ;
- organise et encadre le travail de sa classe.
- anime les groupes de travail en classe.

DOMAINE V : ÉVALUATION

Il s'agit de concevoir et/ou utiliser des outils de mesure permettant de vérifier et d'analyser le développement des compétences des apprenants.

Le futur enseignant varie les types d'évaluation ; Il :

- identifie, en situation d'apprentissage, les difficultés de ses apprenants ;
- évalue les connaissances ainsi que les compétences préalables de ses apprenants ;
- fournit de la rétroaction à ses apprenants à propos de leurs résultats ;
- corrige, au fur et à mesure, les erreurs persistantes de ses apprenants ;

Le futur enseignant peut concevoir des outils d'évaluation permettant de mesurer l'acquis de ses apprenants. Il :

- conçoit des tests pour évaluer ses apprenants. Il :
- conçoit des outils d'évaluation pour faire le point sur les connaissances et les compétences acquises par ses apprenants.

Le futur enseignant est en mesure d'évaluer les acquis de ses apprenants. Il :

- évalue la progression de ses apprenants après chaque étape d'apprentissage ;
- analyse les résultats de ses apprenants ;
- discute les résultats avec ses apprenants.

DOMAINE VI : PROFESSIONNALITÉ

Il s'agit de développer les compétences nécessaires à la professionnalisation du métier d'enseignant (la mobilisation des savoirs professionnels, l'apprentissage continu, l'efficacité et l'efficience des enseignants, le partage de l'expertise).

- Le futur enseignant est en mesure d'établir un bilan de ses compétences et de mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles. Il :
- analyse continuellement sa pratique professionnelle ;
- s'auto-évalue et détermine ses besoins professionnels.

Le futur enseignant : actualise ses connaissances pédagogiques et didactiques et les exploite en classe. Il :

- enrichit sa pratique professionnelle ;
- suit les recherches récentes reliées à sa discipline.

Le futur enseignant agit de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions. Il :

- mesure les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne ;
- assure la sécurité et la santé des personnes (apprenants, personnels, etc.) ;
- évite toute forme de discrimination et de dévalorisation à l'égard de ses apprenants, des parents et des collègues ;
- respecte les aspects confidentiels de sa profession.

Le futur enseignant est en mesure de collaborer avec les parents et les partenaires de l'école (lors du stage pratique) pour faire réussir le processus de l'enseignement. Il :

- participe à la gestion de l'école ;
- travaille en équipe ;
- collabore à des projets scolaires ;
- échange des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques ;
- communique aux parents les résultats de ses apprenants ;

Le futur enseignant est en mesure d'intégrer les nouvelles technologies en classe. Il :

- est en mesure d'utiliser les logiciels de la bureautique ;
- suit les recherches récentes dans son domaine via internet ;
- entraîne ses apprenants à utiliser l'ordinateur pour leur faciliter les tâches d'apprentissage ;
- implique ses apprenants dans des activités qui visent à développer leurs compétences de recherche via internet.